

DEXMA SA rappelle CONFIT D OIGNON



- Noms des modèles ou références concernés : **CONFIT D OIGNON RAOUL GEY**
- Marque : **RAOUL GEY**
- Lot L038-24 Date de durabilité minimale 28/02/2027
- Lot L257-23 Date de durabilité minimale 09/02/2026
- Lot L033-23 Date de durabilité minimale 28/02/2026
- Lot L300-22 Date de durabilité minimale 30/10/2025
- Date début/fin de commercialisation : du 01/04/2022 au 12/11/2024
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Petits Commerces Indépendants**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Sabilité**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire : **Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.**

RECORDS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 30 novembre 2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre